

CONVOCATION - Session 2025

PROCÉDURE DE QUALIFICATION

MÉCATRONICIENNE D'AUTOMOBILES CFC MÉCATRONICIEN D'AUTOMOBILES CFC (Véhicules légers)

Co-Chefs-experts :

D'Amico Fabrizio
Passage de la Fontaine 1
2013 Colombier
Tél. : 079 683 41 66
E-mail : Fabrizio.Damico@rpn.ch

Romao Samuel
Chemin pré aux Fleurs 8
1470 Estavayer-le-Lac
Tél. : 079 565 75 51
E-mail : s.romao@bluewin.ch

IMPORTANT

Les plannings d'examens sont annexés à cette convocation. Ils sont indispensables au bon déroulement de votre examen.

Votre numéro de candidat figure sur la liste annexée.

Les candidat-e-s seront équipé-e-s d'une tenue de travail conforme aux recommandations des compagnies d'assurances.

TELEPHONES PORTABLES

Afin de pallier aux nombreux problèmes rencontrés suite à l'utilisation de téléphones portables (natels) ou tout autre moyen de communication à ondes courtes, nous vous informons que ces types d'appareils sont strictement interdits durant le déroulement des examens.

EXAMEN

Les lieux d'examens, salles et horaires, figurent sur les plannings que vous trouverez en annexe

Culture générale : (selon planning)

Le 28 mai 2025 de 13h30 à 17h00 au CPNE-TI, Salle A125, Klaus 1, Le Locle

Moyens auxiliaires autorisés :

- Ordinateur portable personnel (chargé 100% + chargeur)
- Supports personnels de cours ECG
- Un dictionnaire (papier ou numérique)
- Une calculatrice (pas de téléphone portable)
- Un livre d'orthographe

Connaissances professionnelles (écrit) : (selon planning)

Le 5 juin 2025 à 08h00 au CPNE-TI, secteur automobiles, Klaus 2, Le Locle

Moyens auxiliaires autorisés :

- Ordinateur portable personnel (hors ligne)
- Calculatrice de poche
- Livre de formule
- Cahier de normes ASETA
- Stylos de couleurs différentes (4 minimum)

Travaux pratiques et connaissances professionnelles (oral) : (selon planning)

Le 11 juin 2025 et le 12 juin 2025 à 07h00 au CPNE-TI, secteur automobiles, Klaus 2, Le Locle

Moyens auxiliaires autorisé :

- Ordinateur portable personnel (chargé 100% + chargeur)
- Multimètre personnel
- Stylos

COMMUNICATION DES RÉSULTATS

Les candidat-e-s seront informé-e-s de la réussite ou éventuellement de l'échec de leurs examens au cours d'une réunion organisée par la commission chargée de la préparation et de la surveillance des procédures de qualification.

Toutefois, nous signalons que cette communication sera faite sous toutes réserves, la décision ne pouvant être définitive que lorsque le service des formations postobligatoires et de l'orientation aura procédé aux différents contrôles.

La liste des candidat-e-s ayant réussi leurs examens peut être consultée sur le site :

www.ne.ch/examens

Pour les candidat-e-s neuchâtelois-es, la décision d'échec sera notifiée par lettre recommandée.

CONSULTATION DES TRAVAUX

Les candidat-e-s en situation d'échec pourront consulter leurs épreuves en présence de leurs formateurs :

Le 30 juin 2025 de 13h30 à 15h30

Au CPNE-TI, secteur automobiles, Salle B214, Klaus 2, Le Locle.

CEREMONIE DE REMISE DES TITRES

Nous vous remercions de vous référer au guide pour les procédures de qualifications dans le canton de Neuchâtel qui se trouve en annexe.

Office des apprentissages
Pôle Technique – Bâtiment – Alimentation

Annexes :

- Liste des candidat-e-s
- Guide pour les procédures de qualifications dans le canton de Neuchâtel
- Plannings d'examens
- Règlement sur l'utilisation des supports de cours électroniques

Distribution :

- Aux candidat-e-s
- Aux membres de la CEFA
- CPNE-TI
- CPNE-ECG